

Grille tarifaire Biobanque CHU UCL Namur – Université de Namur

Avril 2019

L'UNamur travaille en étroite collaboration avec la Biobanque du CHU UCL Namur pour la mise à disposition de matériel corporel humain (MCH) pour ses projets de recherche.

Mettre à disposition du MCH représente un travail conséquent et un investissement lourd en termes de ressources humaines et d'équipements. Les activités de la biobanque comportent notamment :

- L'inclusion des patients et la présentation du formulaire d'information/consentement
- Le prélèvement proprement dit
- Le traitement des prélèvements selon des procédures standards
- La conservation des échantillons de manière optimale et sécurisée
- La gestion de la base de données (data-management)
- La gestion des demandes et sorties des échantillons selon les règles éthiques et législatives

La présente grille tarifaire est établie d'un commun accord entre l'UNamur et la Biobanque du CHU UCL Namur. L'objectif est de proposer des prix qui soient « raisonnables » pour ne pas freiner les demandes, mais qui soient suffisamment élevés pour permettre de compenser en partie les coûts engendrés et ainsi assurer la pérennité du service rendu par la biobanque.

La grille tarifaire comprend:

- **Un montant forfaitaire annuel**

Ce montant sera pris en charge par l'UNamur. Il contribue à soutenir le travail effectué par la biobanque en vue de répondre aux nouvelles exigences de l'arrêté royal du 9 janvier 2018 relatif aux biobanques (ex. traçabilité du MCH, tenue d'un registre, rapport bisannuel au Comité d'éthique...). Il est fixé à 1000 EUR pour l'année 2019, mais pourra être adapté par la suite en fonction du nombre d'échantillons à tracer.

- **Des tarifs appliqués selon le type d'échantillons**

Ces frais seront facturés directement aux chercheurs dans le cadre de leurs projets de recherche.

Type de prélèvements	Mode de conservation	Type d'échantillons	Prix
Tissus	Bloc de paraffine*		75 EUR
	Coupes de tissus en paraffine		100 EUR/10 coupes
	Cryotube congelé	Biopsie	70 EUR
	Cryotube congelé	Pièce opératoire	70 EUR
	Cryomold congelé (OCT)*	Pièce opératoire	80 EUR
	Coupes de tissus congelés	Pièce opératoire	100 EUR/10 coupes
Sang et produits dérivés	Cryotube congelé	Cellules viables (PBMC's)	100 EUR
	Cryotube congelé	Plasma ou sérum	50 EUR
	Cryotube congelé	Culot cellulaire	60 EUR
Moelle	Cryotube congelé	Cellules viables (PBMC's)	150 EUR
Espace de stockage	-80°C	/boîte/an	50 EUR
	Azote	/boîte/an	100 EUR
Autre type d'échantillons			Demander un devis

**Sauf exception, les blocs entiers ne sont pas libérés mais uniquement des coupes, étant donné le caractère précieux des échantillons*

Des frais supplémentaires sont à prévoir pour les services suivants :

- Mise en place d'une étude prospective
- Application de traitements supplémentaires aux échantillons
- Recueil et mise à disposition de données cliniques associées
- Transport par un expéditeur

Le tarif de ces prestations supplémentaires sera à convenir avec la biobanque, en fonction de la charge de travail.

Il est donc important, lors de la conception du projet et de sa soumission auprès de bailleurs de fonds, de prévoir un budget pour le poste « biobanking ».